

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	26_GLEY_75020	Numéro	75119_072_01
Adresse du site	26, avenue du Docteur Gley	Hauteur	R+9 (28,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Hénéo	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/06/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/04/2021

Historique et contexte	Mise en service des deux antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0° et 100°.		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès terrasse à 2 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 0° <4V/m ; 100° <4V/m 5G : 0° <2V/m ; 100° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32,40 m		

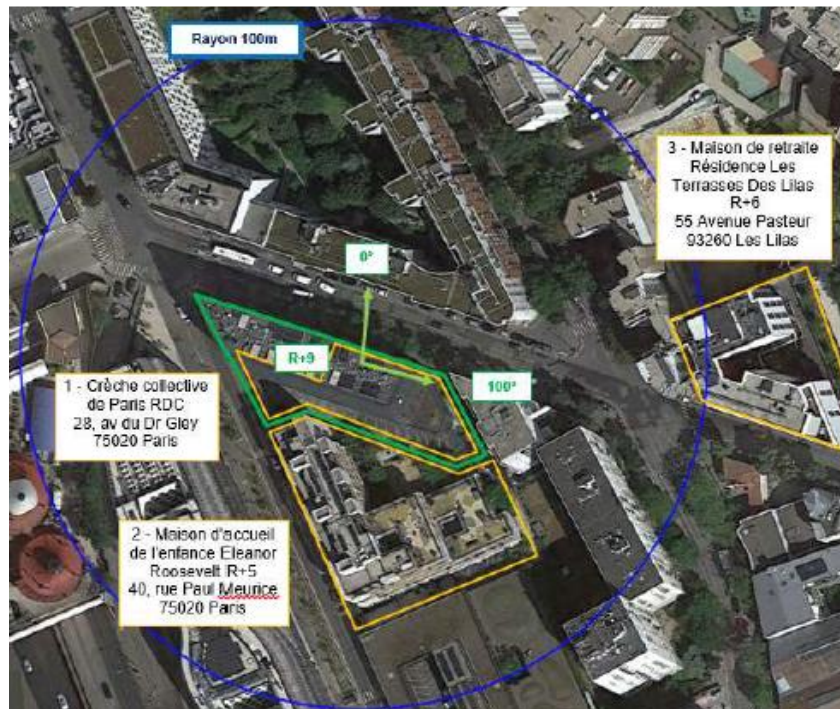
#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimuts 0° et 100° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 2 antennes panneaux en 5G azimuts 0° et 100°.
Intégration antennaire	Le remplacement des 2 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

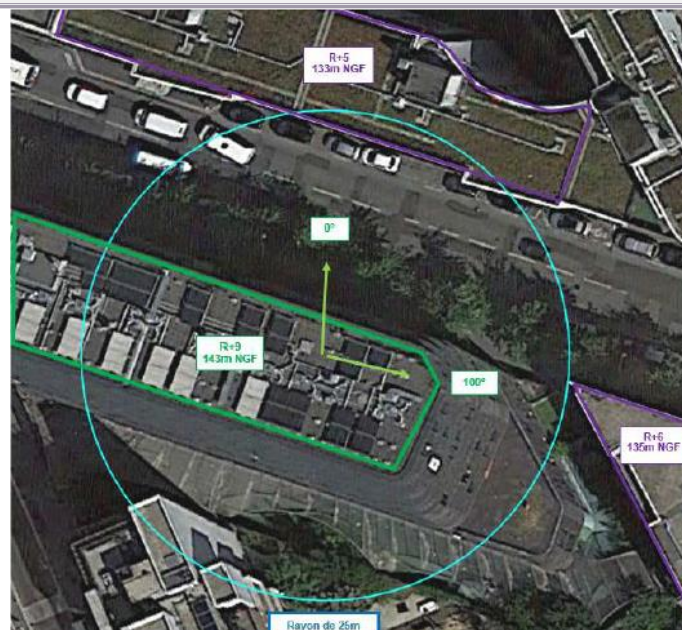
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Crèche collective de Paris	28, av du Dr Gley 75020 Paris	Rdc 4m	NON	29m	< 1 V/m soit 0,16 %
2 - Maison d'accueil de l'enfance Eleanor Roosevelt	40, rue Paul Meurice 75020 Paris	R+5 18m	NON	25m	< 1 V/m soit 0,10 %
3 - Maison de retraite Résidence Les Terrasses Des Lilas	55 Avenue Pasteur 93260 Les Lilas	R+6 21m	NON	92m	1,07 V/m soit 1,75 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



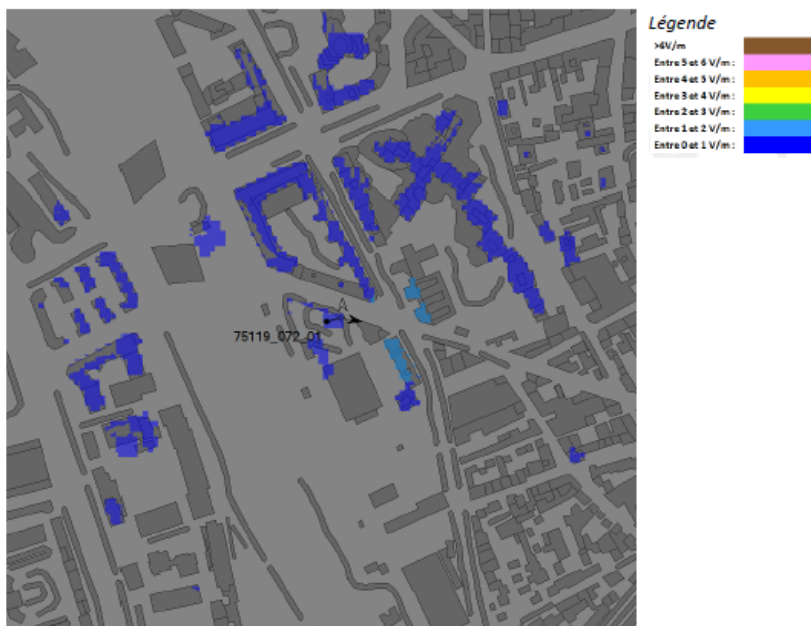
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 100°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24 m	22 m

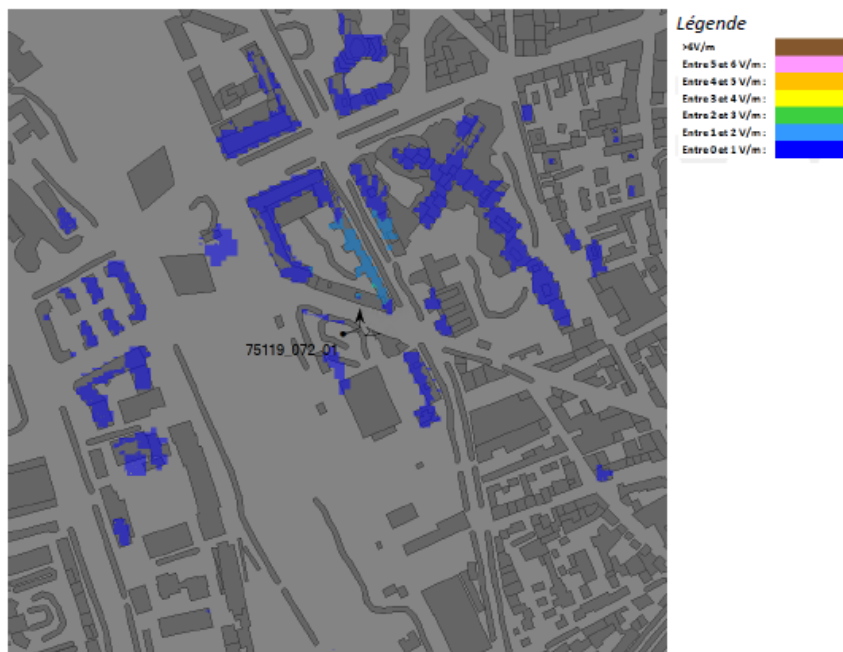
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

### Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 0°	Azimut 100°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21 m	21 m

## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 100°

